



Perte emploi & préavis logement

Par **Gianni**, le **21/10/2010** à **16:07**

Bonjour, j'ai perdue mon emploi suite a une liquidation judiciaire.rnJe voudrais quitter mon logement avec un préavis de 1 mois.rnLe préavis doit commencer a partir de quelle date:rnLa date liquidation de mon entreprise (07/09/2010) ?rnLa date de notification de licenciement (16/09/2010)?rnLa date de licenciement (06/10/2010)?rnOu la date de fin de préavis de mon travail non effectué car entreprise fermée (18/11/2011)?rnMerci de vos réponse ...

Par **mimi493**, le **21/10/2010** à **16:17**

1 mois après la réception du congé par votre bailleur (date sur l'AR)rnles dates liées à votre emploi n'entrent pas en ligne de compte.